



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG  
UNIVERSITÄT FREIBURG

Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I

*Synthèse du Mémoire de Master*

**RECONVERSION PROFESSIONNELLE DANS  
L'ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE I :  
UTILITE ET RECONNAISSANCE DES COMPETENCES  
PRECEDEMMENT ACQUISES**

Auteur	Pascal G [REDACTED]
Directeur	Dorothee Ayer
Date	Juin 2020

---

### **Introduction**

La reconversion professionnelle est de nos jours une réalité. L'époque où un individu apprenait un métier avec la conviction qu'il l'exercerait toute sa vie est probablement révolue. La mobilité professionnelle est devenue une option envisageable, parfois même souhaitée et une réorientation n'apparaît plus comme quelque chose d'insurmontable.

Au cours de la dernière décennie, en réponse au manque d'enseignants qui affectait plusieurs cantons, diverses possibilités d'accès à la formation ont été envisagées, afin d'encourager les personnes qui bénéficiaient déjà d'une expérience professionnelle et souhaitaient entreprendre une reconversion à s'orienter vers l'enseignement. La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a ainsi défini un cadre qui spécifie de manière détaillée les conditions et les modalités selon lesquelles des personnes âgées de 30 ans ou plus, ayant suivi un cursus de

formation défini et pouvant attester d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans, peuvent être admises à une formation permettant leur reconversion dans l'enseignement.

Ce travail s'intéresse à la problématique de la reconversion professionnelle dans l'enseignement au secondaire I et, plus particulièrement, aux questions de l'utilité et de la reconnaissance des compétences précédemment acquises. Par compétences précédemment acquises, nous entendons avant tout les compétences acquises lors d'activités professionnelles antérieures, mais nous constaterons qu'il peut aussi s'agir de compétences issues de l'expérience de vie.

Il était important, en préambule à notre enquête, de définir la notion de compétence. La compétence peut être définie comme un « savoir agir », intervenant dans une situation donnée et requérant la mobilisation de ressources, aussi bien externes (documents, soutien d'un formateur, ...) qu'internes (savoirs théoriques, savoir-faire), relevant non seulement du domaine cognitif mais aussi du domaine affectif ou du domaine social (Basque, 2015). Les enjeux du métier d'enseignant sont multiples. Comme pour tout métier impliquant une interaction avec d'autres personnes, plusieurs dimensions doivent être prises en compte. La première est la maîtrise de la matière à enseigner, la seconde est la relation avec l'élève qui va devoir s'approprier la matière enseignée, la troisième est la maîtrise « des langages et des codes de conduite en vigueur » dans le contexte professionnel concerné (Beckers, 2007). L'enseignant doit d'une part transmettre un savoir, mais il doit aussi amener les élèves à intérioriser les règles leur permettant de vivre au sein de la société (Piot, 2008).

Ce travail de recherche s'articule autour des trois questions suivantes :

Les enseignants issus d'une reconversion professionnelle pensent-ils que les compétences qu'ils ont acquises précédemment (au cours de leurs activités professionnelles antérieures) leur sont utiles dans l'exercice du métier d'enseignant ?

Ont-ils le sentiment que ces compétences acquises précédemment sont reconnues par les directions d'établissements scolaires ?

Ces compétences sont-elles reconnues par l'institution scolaire comme étant utiles pour enseigner ?

## **Méthodologie**

Pour traiter nos questions de recherche, le choix d'une méthode qualitative nous a paru être le plus approprié. Nous avons ainsi mené, dans le courant du mois de janvier 2020, des entretiens semi-directifs auprès de personnes concernées par la question de la reconversion professionnelle dans l'enseignement au secondaire I : des enseignants issus d'une reconversion professionnelle (7), des directeurs d'établissements scolaires (3), ainsi qu'une personne impliquée dans le programme de validation des acquis de l'expérience (VAE). Pour structurer ces entretiens, nous avons élaboré un guide d'entretien, axé sur un certain nombre d'hypothèses visant à répondre à nos questions de recherche.

Pour traiter les données ainsi obtenues, plutôt que de retranscrire intégralement les entretiens, nous avons pris l'option de procéder à une sélection des données afin de retenir les éléments qui nous semblaient les plus pertinents, correspondant à des thèmes définis qui devaient nous permettre de vérifier les hypothèses en lien avec nos questions de recherche.

Thèmes retenus pour la présentation et la discussion des résultats :

De la perspective des enseignants issus d'une reconversion professionnelles :

- Les raisons et motivations ayant été à l'origine de la reconversion des sujets
- La définition de la compétence par les sujets
- La perception de l'*utilité* des compétences que les sujets avaient acquises avant leur reconversion dans l'enseignement
- La perception de la *reconnaissance* des compétences acquises, avant la reconversion des sujets dans l'enseignement

De la perspective des représentants des institutions scolaires :

- La définition de la compétence par les sujets
- Les compétences attendues d'un enseignant
- La perception de l'utilité des compétences que les enseignants avaient acquises avant leur reconversion dans l'enseignement

## **Résultats**

Les entretiens que nous avons menés nous ont certes permis de vérifier nos hypothèses mais nous ne pourrions certainement pas en tirer des conclusions irréfutables. Nous sommes en effet bien conscients du fait que le choix même de la méthode et le nombre limité de sujets interrogés induisent possiblement des biais. Notre population d'étude n'est ainsi pas nécessairement représentative de l'ensemble des personnes qui se sont reconverties dans l'enseignement.

Nous allons présenter ces résultats sous forme de réponses aux hypothèses que nous avons formulées.

*Le fait d'avoir déjà enseigné dans un autre cadre participe-t-il à la motivation des se reconvertir dans l'enseignement ?*

Nous avons constaté que le fait d'avoir déjà enseigné dans un autre cadre ne participe pas obligatoirement à la motivation de se reconvertir dans l'enseignement. Le chemin de la reconversion est complexe et nous avons constaté que la motivation à devenir enseignant n'était pas nécessairement présente dès le début du parcours. Cette motivation apparaît parfois en cours de route, favorisée par des opportunités ou des expériences particulières.

*Comment les enseignants issus d'une reconversion définissent-ils la compétence ?*

Si certains sujets ont essayé de définir la compétence en donnant des exemples en lien avec leur métier d'enseignant, la plupart d'entre eux ont cependant tenté d'en donner une définition générale. Les enseignants que nous avons interrogés ont mentionné plusieurs aspects de la compétence : les compétences qui ont été acquises en suivant des études ou en exerçant un métier ; le fait de pouvoir utiliser des connaissances ou des aptitudes techniques dans un contexte donné ; le fait de disposer d'outils, d'un « *savoir-faire* », permettant de transmettre le savoir.

La dimension de « *savoir-être* » a aussi été mise en avant : savoir interagir avec les élèves, avoir une bonne faculté d'adaptation, faire montre d'une certaine attitude.

Les enseignants ont également souligné le fait que les compétences sont quelque chose que l'on peut faire évoluer, que l'on développe en fonction des situations.

*Les enseignants pensent-ils qu'au moins une partie des compétences acquises dans le cadre de leur précédente activité professionnelle leur sont utiles pour enseigner ?*

Il est indéniable que les enseignants issus d'une reconversion pensent avoir acquis, lors de leur précédente activité professionnelle, des compétences qui leur sont très utiles dans leur métier d'enseignant. Nous avons le sentiment que, pour la majorité d'entre eux, le fait d'avoir été confronté précédemment à un autre monde que celui de l'école leur donne non seulement des « *outils* », mais aussi une légitimité pour préparer les élèves à leur vie future.

*Les enseignants issus d'une reconversion professionnelle ont-il le sentiment que certaines des compétences précédemment acquises sont reconnues par l'institution scolaire ?*

Les enseignants de deuxième carrière ont le sentiment qu'une partie au moins des compétences précédemment acquises sont reconnues par l'institution scolaire. En revanche, si on s'intéresse de plus près à la nature des compétences reconnues, les réponses se sont avérées assez hétérogènes : pour certains, il s'agit essentiellement des compétences techniques ; pour d'autres ce sont avant tout les compétences en lien avec l'expérience de vie qui intéressent l'institution scolaire ; d'autres encore pensent que les deux types de compétences sont pris en compte. Il est intéressant de constater que pratiquement tous les enseignants interrogés pensent que leur parcours professionnel antérieur a été un atout pour trouver du travail.

*Comment les directeurs d'établissements scolaires définissent-ils la compétence et quelles sont à leurs yeux les compétences attendues d'un enseignant ?*

Les trois directeurs de CO que nous avons interrogés établissent une relation entre la compétence et le fait d'être en mesure d'accomplir une action dans un contexte donné. Tous trois se montrent particulièrement sensibles à l'aspect social, relationnel, du métier d'enseignant, même si chacun d'entre eux mentionne de nombreux autres aspects en lien avec la compétence des enseignants.

*Les directeurs d'établissements scolaires considèrent-ils que les compétences précédemment acquises par les enseignants issus d'une reconversion soient utiles pour la pratique de l'enseignement ?*

Les représentants des institutions scolaires estiment que les enseignants issus d'une reconversion ont acquis, dans le cadre de leur activité précédente, des compétences utiles pour enseigner. Ces compétences sont non seulement reconnues, mais aussi considérées comme une plus-value. Les compétences en lien avec les connaissances techniques sont certes mentionnées, mais ce qui est particulièrement mis en avant c'est l'expérience du métier, la connaissance du monde professionnel, l'expérience de vie, toutes choses qui donnent à l'enseignant une crédibilité particulière auprès des élèves et une légitimité pour les guider vers leur propre avenir professionnel.

D'autres qualités, certainement utiles pour qui est appelé à travailler au sein d'un établissement scolaire, sont aussi soulignées, telles que la forte motivation, la capacité d'adaptation, la faculté à amener une « vision différente » des choses.

Au cours de la réalisation de ce travail, nous avons eu l'opportunité de nous entretenir avec le président de la Commission Romande de la VAE et ses propos nous ont permis de préciser certains éléments en lien avec nos questions de recherche.

Le président de la Commission Romande de la VAE considère comme indissociable de la notion de compétence la démarche réflexive, qui permet à un enseignant d'expliquer comment il s'y prend pour réaliser une action (par ailleurs maîtrisée du point de vue théorique et pratique) et pourquoi il procède de telle façon pour la réaliser. Il admet que les compétences acquises dans une autre profession peuvent s'avérer utiles mais souligne qu'elles ne sont pas toujours transposables au domaine de l'enseignement. Il rappelle aussi que ce ne sont pas des connaissances académiques que l'on valide dans le cadre de la procédure de VAE, mais bien des compétences acquises en matière d'expérience. Il insiste sur le fait que l'expérience n'est pas quelque chose de quantifiable en nombre d'années mais qu'elle relève plutôt d'une démarche intellectuelle propre à l'individu et à sa capacité de remettre en question sa façon de faire. Enfin, il est sensible au fait qu'une expérience professionnelle dans un domaine autre que l'enseignement est susceptible d'être bénéfique pour les élèves, en leur transmettant un mode de pensée, une systématique de raisonnement, qui seront transposables à d'autres situations. Tout en rappelant que les compétences attendues d'un enseignant sont décrites dans le référentiel de compétences de la formation DAES I, il insiste sur le fait que, dans une société en constante évolution, certaines compétences sont appelées à évoluer et doivent, par conséquent, être redéfinies périodiquement.

Relevons aussi que le président de la Commission Romande de la VAE est d'avis que l'on pourrait mieux valoriser les compétences précédemment acquises en reconnaissant davantage de crédits ECTS que ce qui est actuellement admis pour la formation d'enseignant au secondaire I.

## Conclusion

Notre travail a cherché à identifier si les enseignants du secondaire I issus d'une reconversion professionnelle ont le sentiment que les compétences qu'ils avaient acquises avant leur formation d'enseignant leur sont utiles dans l'exercice de leur nouveau métier et dans quelle mesure ils pensent que ces compétences sont reconnues par l'institution scolaire.

Nous avons également voulu nous placer dans la perspective de l'institution scolaire, afin d'identifier si ses représentants jugent ces compétences utiles et s'ils estiment qu'elles sont suffisamment valorisées.

Plus qu'une description scientifique de la situation de la reconversion dans l'enseignement au secondaire I, étudiée du point de vue de l'utilité et de la reconnaissance des compétences précédemment acquises, notre travail est à considérer comme une « photographie » de la situation telle qu'elle est vécue aujourd'hui par un certain nombre d'enseignants de seconde carrière.

## Bibliographie

Basque J. (2015). *Le concept de compétences : Quelques définitions*, [Internet]. Montréal, Canada : Projet MAPES (Modélisation de l'approche-programme en enseignement supérieur), Réseau de l'Université du Québec. Consulté le 09 23, 2019 sur <http://pedagogie.quebec.ca>

Beckers, J. (2007). *Compétences et identité professionnelles. L'enseignement et autres métiers de l'interaction humaine*. Bruxelles: De Boeck.

CDIP (Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique). (sd). *Reconversion dans l'enseignement*, [Internet]. Consulté le 1 mai 2020 sur <http://www.edk.ch/dyn/27621.php>

OFS (Office fédéral de la statistique). (2016) *La formation des futurs enseignants en Suisse-Examens finals 2012-2015*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

Perez-Roux, T. (2019). Devenir enseignant en seconde carrière : des reconversions désirées à l'épreuve du réel. *Recherche et formation* 1 (90), 27-41.

Piot, T. (2008). La construction des compétences pour enseigner. *McGill Journal of Education*, 43(2), 95-110.